

Séance du 14 septembre 2026

Commune	Siret	ID	Date	Objet	Préf date	Vote effic tif	Vote réel	Vote pour	Vote contre	Vote abstention	
CCAS de Montmartin- sur-Mer	26500138800015	2026/14/09- 1	14 septembre 2026	Nomination d'un secrétaire de séance		11	10	9	0	1	Approuvée
CCAS de Montmartin- sur-Mer	26500138800015	2026/14/09- 2	14 septembre 2026	Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 16 juin 2026		11	10	9	0	1	Approuvée
CCAS de Montmartin- sur-Mer	26500138800015	2026/14/09- 3	14 septembre 2026	Échanges et sélection des prestataires relatifs au repas des aînés		11	10	9	0	1	Approuvé
CCAS de Montmartin- sur-Mer	26500138800015	2026/14/09- 4	14 septembre 2026	Échanges et sélection des prestataires relatifs à l'arbre de Noël		11	10	9	0	1	Approuvé

Acte rendu exécutoire

Après envoi en sous-préfecture le 21 SEP. 2026

Par dématérialisation le 21 SEP. 2026

Et publication sur le site internet le

21 SEP. 2026

Le Président,
Monsieur LATOURNERIE Xavier



[Signature]

La secrétaire de séance,
Monsieur LE CALVEZ Germain

[Signature]

2026/14/09-1

Envoyé en préfecture le 21/09/2026
Reçu en préfecture le 21/09/2026
Publié le
ID : 050-215003492-20260921-2026_14_09_01-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA COMMUNE DE MONTMARTIN-SUR-MER**

Séance du 14 septembre 2026

Nombre de Membres : 11
Ont pris part à la délibération : 10
Pour : 9
Abstention : 1
Contre : 0
Date de convocation : Mardi 25 août 2026

OBJET : Nomination d'un secrétaire de séance

L'an deux mil-vingt-six et le 14 septembre à 18 h 00,
La Commission Administrative d'Action Sociale de la Commune de MONTMARTIN SUR MER, dûment convoquée
par lettre individuelle en date du mardi 25 août 2026, s'est réunie à la Mairie en séance publique sous la présidence
de Monsieur LATOURNERIE Xavier.

Présents : M. LATOURNERIE Xavier ; Mme POUILLAIN Nicole ; Mme DESLANDES Marie-Noëlle ; Mme PAYSANT
Sophie (pouvoir à Mme DESLANDES Marie-Noëlle) ; Mme GRANGE Maïtena ; M. PAPIN Michel (pouvoir à Mme
POUILLAIN Nicole) ; Mme POUILLAIN Martine ; M. BRIAND Victor ; Mme BAUDOIN Annick ; M. LE CALVEZ Germain.

Absente et non excusée : Mme SAUSSEY Anne-Marie

Secrétaire de séance : M. LE CALVEZ Germain

L'assemblée s'est réunie sur convocation en date du mardi 25 août 2026, transmise dans les conditions prévues par le
Code général des collectivités territoriales.

Monsieur le Président rappelle que le conseil d'administration doit désigner un secrétaire de séance parmi ses
membres.

Le quorum étant atteint en début de séance, celle-ci est ouverte avec 8 membres présents, dont 2 représentés.
M. LE CALVEZ Germain est désigné secrétaire de séance.

Le conseil d'administration du CCAS, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** la désignation de M. LE CALVEZ Germain en tant que secrétaire de séance.

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an ci-dessus désignés.

Acte rendu exécutoire

Après envoi en sous-préfecture

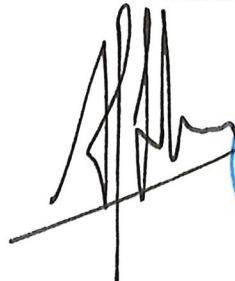
Par dématérialisation le 21 SEP. 2026

Et publication sur la borne d'affichage légal et sur site internet le 21 SEP. 2026

**Secrétaire de séance,
M. LE CALVEZ Germain**



**Le Président,
Monsieur LATOURNERIE Xavier**



2026/14/09-2

Envoyé en préfecture le 21/09/2026

Reçu en préfecture le 21/09/2026

Publié le

ID : 050-215003492-20260921-2026_14_09_02-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA COMMUNE DE MONTMARTIN-SUR-MER**

Séance du 14 septembre 2026

Nombre de Membres : 11
Ont pris part à la délibération : 10
Pour : 9
Abstention : 1
Contre : 0
Date de convocation : mardi 25 août 2026

OBJET : Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 16 juin 2026

L'an deux mil-vingt-six et le 14 septembre à 18 h 00,
La Commission Administrative d'Action Sociale de la Commune de MONTMARTIN SUR MER, dûment convoquée par lettre individuelle en date du mardi 25 août 2026, s'est réunie à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur LATOURNERIE Xavier.

Présents : M. LATOURNERIE Xavier ; Mme POUILLAIN Nicole ; Mme DESLANDES Marie-Noëlle ; Mme PAYSANT Sophie (pouvoir à Mme DESLANDES Marie-Noëlle) ; Mme GRANGE Maïtena ; M. PAPIN Michel (pouvoir à Mme POUILLAIN Nicole) ; Mme POUILLAIN Martine ; M. BRIAND Victor ; Mme BAUDOIN Annick ; M. LE CALVEZ Germain.

Absente et non excusée : Mme SAUSSEY Anne-Marie

Secrétaire de séance : M. LE CALVEZ Germain

Rectification du procès-verbal précédent

Sur décision du conseil, il est procédé à la suppression d'une mention figurant dans le procès-verbal de la séance du 16 juin 2026 dans l'ordre n°6 « questions diverses » sur le point concernant le conseil des jeunes.

La Commission Administrative d'Action Sociale de la Commune de MONTMARTIN SUR MER approuve le procès-verbal du 16 juin 2026 précité.

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an ci-dessus désignés.

Acte rendu exécutoire

Après envoi en sous-préfecture

Par dématérialisation le 21 SEP. 2026

Et publication sur la borne d'affichage légal et sur site internet le 21 SEP. 2026

**Secrétaire de séance,
M. LE CALVEZ Germain**



**Le Président,
Monsieur LATOURNERIE Xavier**



2026/14/09-3

Envoyé en préfecture le 21/09/2026
Reçu en préfecture le 21/09/2026
Publié le
ID : 050-215003492-20260921-2026_14_09_03-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA COMMUNE DE MONTMARTIN-SUR-MER**

Séance du 14 septembre 2026

Nombre de Membres : 11
Ont pris part à la délibération : 10
Pour : 9
Abstention : 1
Contre : 0
Date de convocation : mardi 25 août 2026

OBJET : Échange et sélection des prestataires relatifs aux évènements de fin d'année

L'an deux mil-vingt-six et le 14 septembre à 18 h 00,
La Commission Administrative d'Action Sociale de la Commune de MONTMARTIN SUR MER, dûment convoquée par lettre individuelle en date du mardi 25 août 2026, s'est réunie à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur LATOURNERIE Xavier.

Présents : M. LATOURNERIE Xavier ; Mme POUILLAIN Nicole ; Mme DESLANDES Marie-Noëlle ; Mme PAYSANT Sophie (pouvoir à Mme DESLANDES Marie-Noëlle) ; Mme GRANGE Maïtena ; M. PAPIN Michel (pouvoir à Mme POUILLAIN Nicole) ; Mme POUILLAIN Martine ; M. BRIAND Victor ; Mme BAUDOIN Annick ; M. LE CALVEZ Germain.

Absente et non excusée : Mme SAUSSEY Anne-Marie

Secrétaire de séance : M. LE CALVEZ Germain

L'âge minimum est maintenu à 70 ans.

De plus, les accompagnants âgés de moins de 70 ans seront désormais tenus de participer financièrement. Par ailleurs, les personnes inscrites à la manifestation mais ne participant finalement pas le jour prévu seront également facturées, sauf en cas d'absence pour raison de santé dûment justifiée.

Après avoir pris connaissance des différentes propositions, « La Mouette Gourmande » est sollicitée pour les repas des aînés. En ce qui concerne l'animation le groupe « FLASHBACK » est mis en avant.

Le conseil d'administration du CCAS, après en avoir délibéré,

DIT que l'âge est maintenu à 70 ans et que les accompagnants de moins de 70 ans seront désormais facturés ;

PRÉCISE qu'un tarif/forfait sera fixé dans un prochain conseil CCAS ;

APPROUVE de collaborer avec « La Mouette Gourmande » pour un montant de 5980 € HT ainsi que le groupe « FLASHBACK » pour 880 € HT ;

AUTORISE M. Le Maire ou un de ses adjoints à signer lesdits devis.

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an ci-dessus désignés.

Acte rendu exécutoire

Après envoi en sous-préfecture

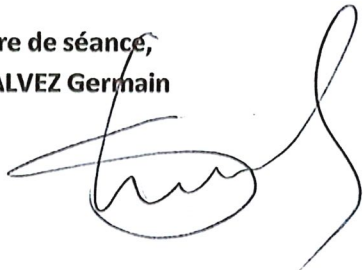
Par dématérialisation le

Et publication sur la borne d'affichage légal et sur site internet le

21 SEP. 2026

21 SEP. 2026

Secrétaire de séance,
M. LE CALVEZ Germain



Le Président,
Monsieur LATOURNERIE Xavier



2026/14/09-4

Envoyé en préfecture le 21/09/2026
Reçu en préfecture le 21/09/2026
Publié le
ID : 050-215003492-20260921-2026_14_09_04-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA COMMUNE DE MONTMARTIN-SUR-MER**

Séance du 14 septembre 2026

Nombre de Membres : 11
Ont pris part à la délibération : 10
Pour : 9
Abstention : 1
Contre : 0
Date de convocation : mardi 25 août 2026

OBJET : Échange et sélection des prestataires relatifs aux évènements de fin d'année

L'an deux mil-vingt-six et le 14 septembre à 18 h 00,
La Commission Administrative d'Action Sociale de la Commune de MONTMARTIN SUR MER, dûment convoquée par lettre individuelle en date du mardi 25 août 2026, s'est réunie à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur LATOURNERIE Xavier.

Présents : M. LATOURNERIE Xavier ; Mme POUILLAIN Nicole ; Mme DESLANDES Marie-Noëlle ; Mme PAYSANT Sophie (pouvoir à Mme DESLANDES Marie-Noëlle) ; Mme GRANGE Maïtena ; M. PAPIN Michel (pouvoir à Mme POUILLAIN Nicole) ; Mme POUILLAIN Martine ; M. BRIAND Victor ; Mme BAUDOIN Annick ; M. LE CALVEZ Germain.

Absente et non excusée : Mme SAUSSEY Anne-Marie

Secrétaire de séance : M. LE CALVEZ Germain

Le conseil émet plusieurs propositions concernant la journée de l'arbre de Noël des enfants, concernant les activités de cette journée.

Après avoir pris connaissance des différentes propositions, celle d'animer une BOUM déguisé avec plusieurs prestations est suggérée.

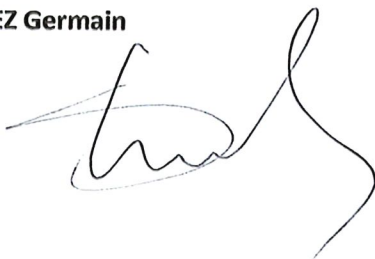
Le conseil d'administration du CCAS, après en avoir délibéré,
APPROUVE l'animation d'une BOUM ;
AUTORISE l'intervention d'animateurs spécialisé dans plusieurs ateliers ;
PRÉCISE qu'un budget sera déterminé dans un prochain conseil de CCAS ;

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an ci-dessus désignés.

Acte rendu exécutoire
Après envoi en sous-préfecture
Par dématérialisation le 21 SEP. 2026
Et publication sur la borne d'affichage légal et sur site internet le

21 SEP. 2026

Secrétaire de séance,
M. LE CALVEZ Germain



Le Président,
Monsieur LATOURNERIE Xavier

